N°149 du vendredi 23 Mai 2014 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1€ Hebdomadaire Togolais d'Information

Politique agricole au Togo

FAURE GNASSINGBE ENCOURAGE ET HONORE LES AGRICULTEURS A DAPAONG

P2

TOGOREVERE

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 149 du 23 Mai 2014

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Quatrième jour du dialogue inter togolais

P2

UNIR et les autres parties au dialogue cèdent à la pression de l'ANC

Mgr BARRIGAH SOLLICITÉ POUR ETRE FACILITATEUR

Mai 2014, un mois funeste pour les Diplomates africains au Gabon

APRES L'AMBASSADEUR DU TOGO, UN EMPLOYE DE L'AMBASSADE D'ANGOLA RETROUVÉ MORT DANS SON VEHICULE

P2

Fête des mères 2014 au goût particulier
« LES MERES SONT EN COLERE ! » P4

Lutte contre Boko Haram à Lagos
10 TOGOLAIS VICTIMES DE LA POLICE NIGERIANE P4

Valorisation de la culture togolaise au Japon
KING MENSAH EN TOURNEE DANS 6 VILLES NIPPONNES P7

LA MAJORITE SILENCIEUSE SORT DE SA RESERVE :
« FAURE GNASSINGBE N'AURA NUL BESOIN DE BATTRE CAMPAGNE. SES REALISATIONS PARLENT DEJA POUR LUI ET PEU IMPORTE QUE LE SCRUTIN SOIT A UN, A DEUX, A CINQ OU A DIX TOURS » P5

Le HCR forme les gouvernants, la société civile et les journalistes sur l'inquiétante question des apatrides

POUR QUE LE TOGO S'ENGAGE DAVANTAGE DANS LA PREVENTION ETL'ERADICATION D'UN PHENOMENE SILENCIEUSEMENT DEVASTATEUR

P2

Le HCR forme les gouvernants, la société civile et les journalistes sur l'inquiétante question des apatrides

POUR QUE LE TOGO S'ENGAGE DAVANTAGE DANS LA PREVENTION ET L'ERADICATION D'UN PHENOMENE SILENCIEUSEMENT DEVASTATEUR

Trois jours, pour sensibiliser et approfondir les connaissances de plusieurs représentants du gouvernement, de la société civile togolaise et des autres partenaires sur le phénomène de l'Apatridie, phénomène silencieux à l'origine de l'instabilité et des troubles à la paix à travers le monde. Evaluées à 12 millions au moins à travers le monde, les apatrides vivent également parmi nous, ils sont invisibles, mais se comptent tout de même par centaine de milliers dans la sous région Ouest africaine (plus de 750 000 selon certaines estimations).

L'Apatride se définit comme une personne qui n'est reconnu par aucun Etat comme étant son ressortissant en application de sa loi. Par conséquent, il n'a aucun droit et se retrouve dans une insécurité, exposé à plusieurs risques.

Il y a très peu d'étude sur l'apatridie en Afrique de l'Ouest, mais de nombreux indices montrent que ce phénomène est très répandu dans la sous région. Plusieurs facteurs entraînant l'apatridie y sont présents, tels que les déficiences dans les lois sur la nationalité, les pratiques administratives inadéquates notamment en matière d'enregistrement des naissances, les contentieux territoriaux, la migration intensive et les discriminations à l'égard des groupes spécifiques.

En vue d'outiller les membres des ministères clés de la République togolaise (justice, sécurité, droit de l'homme, promotion de la femme et des affaires étrangères) en vue de leur permettre d'identifier et d'étudier les problèmes de l'apatridie et les défis qui affecte la région, le bureau nation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a organisé les 20 et 21 mai 2014, une session de formation à l'Hôtel Sarakawa. Animée par Mme Emmanuel MITTE, experte onusienne sur les questions d'apatridie venue du bureau régional de Dakar, cette formation vise également à établir de solides partenariats entre le HCR et ces ministères au sujet de la réduction et de la prévention de l'Apatridie.

D'autres représentants d'institution comme le HCDH et l'OIM (Organisation Internationale des Migrants) et d'ONG ont également pris part à cette formation.

Les Journalistes également outillés

Profitant de son passage à Lomé, Mme Emmanuel MITTE et le chargé de Communication du bureau national du HCR, ont rencontré la presse hier pour des échanges sur la même question. A la fin de la rencontre, les journalistes ont posé les jalons de la mise en place prochaine d'un réseau de journalistes togolais s'intéressant à l'apatridie avec comme objectif prioritaire de sensibiliser les populations et attirer l'attention des dirigeants sur la prévention et les mesures à prendre pour l'éradication du phénomène. En avril dernier, grâce au HCR, deux journalistes togolais avaient déjà participé à un atelier régional sur l'apatridie à Dakar.

Le droit à la nationalité est un droit fondamental de l'Homme énoncé par l'article 15 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ratifiée par le Togo. Il est également consacré par plusieurs conventions, dont les deux principales : la Convention de 1954 sur le Statut des apatrides et celle de 1961 sur la Réduction de l'apatridie.

Malgré ces textes, le droit à la nationalité, la seule qui assure véritablement la protection à un individu, n'est pas totalement accessible à tous. Une situation qui expose les apatrides, mais également les pays et la sous région.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIABLE Raphaël
CARICATURE
DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 /22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
La Colombe

Quatrième jour du dialogue inter togolais
UNIR et les autres parties au dialogue cèdent à la pression de l'ANC

Mgr BARRIGAH SOLLICITE POUR ETRE FACILITATEUR

Ce que certains appellent « la première fumée blanche est sortie », est l'accord intervenu hier jeudi, à l'issue de la 4e séance des travaux de Togotélécom 2, pour la nomination d'un « Facilitateur » pour diriger les travaux. Cette exigence qui était le préalable évoqué par l'ANC avant les discussions proprement dites sur les 12 points inscrits à l'ordre du jour, a été satisfaite.

Envers et contre la position des autres parties prenantes au dialogue, qui après l'élection d'un bureau du dialogue président par M., du parti ADDI, estimaient que la question du facilitateur pouvait être soulevée en cas de blocage des travaux, l'ANC avait insisté pour en faire un point non négociable de sa participation active aux discussions en cours.

Entre l'ancien président mozambicain, brièvement de passage au Togo, le Pasteur de l'Eglise Méthodiste et l'Evêque d'Atakpamé, précédemment Président de la CVJR et médiateur du mini-dialogue qui a précédé les législatives du 25 juillet 2013, le choix semble, selon des indiscrétions, finalement porté sur le prélat Mgr Barrigah. Reste donc à solliciter l'homme de Dieu pour voir sa disponibilité.

Si cette nomination du facilitateur intervenait, cela risquerait de rendre caduque l'élection du bureau du dialogue. Plusieurs observateurs s'interrogent sur le contenu des prérogatives du facilitateur et de celles des membres du bureau élu. D'autres interrogations portent sur la participation permanente ou non du facilitateur aux différents débats et dans ce sens certains regrettent que pour une fois que les responsables politiques ont l'occasion de faire les choses « en grand », ils montrent d'entrée leur incapacité à évoluer seuls vers le consensus.

Au demeurant, plusieurs togolais se félicitent de cet accord vite intervenu, ils l'analysent d'ailleurs comme la preuve que les dispositions sont prises de part et d'autre pour que les discussions avancent rapidement. « Cette fois UNIR et les autres parties prenantes ont cédé aux exigences de l'ANC pour sauver le dialogue. La question est de savoir si demain les autres exigences de l'ANC passeront comme des lettres à la poste. » S'interroge un leader d'un parti extraparlementaire, absent au dialogue Togotelecom2.

Germain POULI

Une Politique agricole en pleine avancée

FAURE GNASSINGBE ENCOURAGE ET HONORE LES AGRICULTEURS A DAPAONG

Le Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE était à Dapaong, le samedi, 16 mai dernier, pour une grande cérémonie en faveur du monde paysan.

Pour une première visite en terre moba et tchokossi, depuis le drame des deux élèves accidentellement tués lors des manifestations du 15 avril 2013 , le Chef de l'Etat a tenu à s'incliner pour rendre hommage à leurs mémoires respectives, avant de passer à la remise du matériel agricole et à la cérémonie de décoration de certains paysans, auteurs de prouesses agricoles.

Au total 140 égreneuses de maïs, des décortiqueuses de riz et des bâches agricoles ont été offert aux paysans en guise de soutien et d'accompagnement. Dix (10) acteurs agricoles ont été faits Officiers de l'Ordre du Mérite Agricole par le Chef de l'Etat. Une cérémonie qui a laissé d'heureuses stigmates sur les acteurs d'un secteur qui se sont sentis plus que valorisés.

Les délégations ministérielles présente et les services et institutions associés, ont saisit l'occasion de ce grand rassemblement pour faire la promotion du FNFI et de son premier produit APSEF, ainsi que la DOSI, nouvelle institution chargée de l'organisation du Secteur informel.

Patrick NIMA

Mai 2014, un mois funeste pour les Diplomates africains au Gabon

APRES L'AMBASSADEUR DU TOGO, UN EMPLOYE DE L'AMBASSADE D'ANGOLA RETROUVE MORT DANS SON VEHICULE

La capitale gabonaise est devenue depuis le 10 mai dernier, un territoire peu sécurisé pour les diplomates africains en mission au pays d'Ali Bongo. Après la mort encore mystérieuse de M. Essohanam ADEWUI, ambassadeur plénipotentiaire de la République togolaise au Gabon, dont le corps avait été retrouvé dans sa voiture après une noyage dont le mystère reste encore entier à élucider, la nuit du lundi 19 au mardi 20 mai 2014, a été encore fatale pour un autre diplomate africain. Fernando Domingos Zambi, attaché de télécommunication de l'Ambassade Angolaise au Gabon, a été retrouvé mort près de son véhicule de service dans la zone dite derrière le tribunal à Libreville.

Selon le journal gabonais l'Union, à ce jour, les conditions exactes de la mort du diplomate ne sont pas encore connues. Le corps de Fernando Domingos Zambi, a été retrouvé sans vie près de son véhicule avec des marques de terre sur le visage et des écorchures au pied.

Tout comme lors du décès du diplomate togolais, les premières conclusions de l'enquête ont révélé que l'attaché de télécommunication de l'ambassade d'Angola était en galante compagnie peu avant le drame, avec cette différence que la dame en question n'a pas péri comme lors du drame du 10 mai 2014. Elle est tout simplement introuvable.

Deux versions principales s'affrontent concernant les circonstances de la mort de l'employé de l'ambassade Angolaise, les uns affirment qu'il aurait été attaqué par des bandits tandis que pour d'autres il aurait plutôt été agressé et dépouillé par sa galante compagnie.

Pour l'heure les enquêtes « se poursuivent ». Mais la psychose s'est emparée des milieux diplomatiques au Gabon. Ces décès qui ressemblent fort à des assassinats en série, interpellent une fois encore les autorités gabonaises. Car si rien n'est fait pour élucider ces « morts mystérieuses », les relations fraternellement diplomatiques avec les Etats togolais et angolais (et d'autre encore) seront sans doute entachées.

Pour les autres diplomates encore en poste dans ce pays, les galantes compagnies sont tout simplement à proscrire. La fidélité demeure la seule alternative pour assurer sa sécurité en attendant l'évolution des enquêtes et le retour de la sérénité.

Germain POULI

Semaine de suivi-évaluation

LES RAPPORTS PAR AXE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPE EN COURS DE VALIDATION

Du 19 au 23 mai, aujourd'hui, se tiennent à la salle « Entente » du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF), une série d'ateliers de validation des rapports-bilan de mise en œuvre des cinq axes de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour l'exercice 2013.

Au cours de cette série d'ateliers, il s'agira pour les experts de l'administration d'évaluer les performances réalisées en 2013 dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat à travers les rapports produits après consultations des acteurs ministériels et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie.

Les rapports provisoires constituent des éléments d'analyse pour l'élaboration du document final, a expliqué Essohanam EDJEOU, le Directeur de Cabinet du ministre de la Planification. Pour lui, pour que la SCAPE soit un succès, les autorités doivent suivre les progrès, identifier les éventuels blocages et les difficultés et tenter de les corriger. C'est la seule façon d'avancer. C'est aussi une exigence vis à vis des partenaires.

Précisément, les travaux vont aboutir à obtenir un consensus sur l'état de la mise en œuvre de chaque axe, présentant l'état des réalisations physiques et financières, les indicateurs de performance obtenue et le bilan des réalisations et sur l'analyse réalisée des capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

A l'issue, un ensemble de recommandations sera formulé pour améliorer la mise en œuvre de la SCAPE en vue de l'atteinte de ses objectifs. Pour ce faire, la synthèse de ces cinq rapports intermédiaires validés va constituer le contenu du premier rapport-bilan assortie d'une matrice de recommandations qui seront examinées lors de la revue annuelle conjointe de la SCAPE en juillet prochain.

Les activités de suivi-évaluation de la SCAPE sont appuyées par le second Projet d'Appui Institutionnel avec le financement de l'Union Européenne. Elles sont mises en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Paul KATASSOLI

Recrutement des Togolais dans des institutions et organisations internationales

LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES LANCE UNE PLATEFORME

Le Togo ne compte qu'une centaine de ses fils et filles dans les organisations internationales. Pour renforcer cet effectif, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a lancé à travers une conférence de presse lundi, le 19 mai dernier, une plate-forme de promotion et de recrutement des Togolais dans les institutions et organisations internationales.

A entendre le Ministre Robert DUSSEY des Affaires Etrangères, les candidatures à certains postes destinés à notre pays fait défaut. Cette plate-forme accessible sur le www.diplomatie.gouv.tg compte alors mettre en valeur les compétences intellectuelles des Togolais auprès des institutions et organisations internationales afin de favoriser leur recrutement et augmenter ainsi leur effectif. Elle est ouverte à tous les Togolais que ce soit ceux qui résident au pays ou à la diaspora et qui répondent aux critères exigés par les postes à pourvoir.

Selon le ministre, une cellule est mise en place pour travailler en synergie avec les candidats afin de leur apporter un appui technique, depuis le dépôt de la candidature jusqu'à la prise de fonction.

Le Ministère des Affaires Etrangères fait des efforts pour donner une bonne image du Togo à l'extérieur. Après ses nombreuses offensives dans plusieurs pays dont le japon et la Malaisie pour attirer les investisseurs, le cap est maintenant mis sur la valorisation de compétences intellectuelles locales. Par cette plateforme lancée le nombre de togolais qui font leurs preuves dans les institutions et organisations internationales.

Londou KAWANA

Millenium Challenge Corporation

LES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE S'IMPREGNENT DU PROCESSUS D'ELIGIBILITE DU TOGO AU MCA

Le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a organisé hier un atelier d'information à l'endroit des acteurs de la société civile. Il était question pour les organisateurs d'informer les participants sur le Millenium Challenge Corporation (MCC) et le processus d'éligibilité du Togo au Millenium Challenge Account (MCA).L'ouverture de cet atelier a eu lieu en présence de plusieurs autorités dont l'ambassadeur des USA au Togo M. Robert Whitehead et la représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) M. Khardjata Lo Ndiaye.

Initié par le Président Georges BUSH en 2002 à la conférence sur le développement durable à Monterrey (Mexique), le MCA a été consacré en 2004 et géré par le MCC. Par ce fonds, les USA assistent les pays éligibles dans les domaines de leurs choix pour leur permettre de lutter contre la pauvreté. Pour qu'un pays soit éligible afin de recevoir de l'assistance, le MCC examine ses performances dans 20 indicateurs de politique indépendante et transparente regroupés en trois grands points à savoir la bonne gouvernance, les actions en faveur des populations et la promotion de l'économie de marché. Selon l'ambassadeur Robert Whitehead, le Togo fait des efforts considérables pour améliorer son score. Le gouvernement fait des progrès qui pourront contribuer à son éligibilité. En effet, le climat des affaires est amélioré. D'ailleurs, grâce aux efforts du gouvernement, le Togo figure dans les 20 économies au monde qui ont le plus reformé la réglementation des affaires depuis 2009 selon le rapport Doing Business 2014. Un rapport de la Banque Mondiale a également montré qu'il est l'un des rare pays du continent africain qui a fait plus de réformes sur l'indicateur « femme dans l'économie et le droit ».

Selon le représentant du ministre de la planification, cet atelier va renforcer les acquis du Togo et créer les conditions de satisfaction des indicateurs d'éligibilité au MCA. La Représentante du système des Nations unies a à son tour émis le vœu que la société civile prenne toute sa place dans le processus d'accès au financement du MCA en sensibilisant la population et en jouant le rôle de veille et de suivi des engagements pris par les différents partis.

Londou KAWANA

Protection de l'environnement

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ENVIRONNEMENTALE

La préservation de l'environnement est l'une des priorités du gouvernement togolais. Dans cette optique, le ministère en charge de l'environnement, le ministère de la sécurité et de la protection sociale et celui de l'agriculture et de la pêche ont conjointement organisé un séminaire cette semaine. Ce séminaire organisé avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Police Criminelle, a regroupé plusieurs acteurs dont les décideurs et experts nationaux chargés d'appliquer et de faire respecter la réglementation environnementale et les partenaires financiers.

Il était question pour les participants de réfléchir sur la sécurité environnementale. Selon les organisateurs, cette rencontre a eu pour objectif de mettre sur pied une stratégie pour lutter efficacement contre la criminalité environnementale et autres types de violation des lois environnementales. Les participants sont alors amenés à livrer un combat âpre contre les trafics illicites des animaux sauvages, de l'ivoire, l'exploitation anarchique du bois et la commercialisation illégale des produits de la pêche. Les participants ont également formulé des recommandations pour éviter la destruction de l'environnement et mettre en place un comité d'appui pour la viabilité et la stabilité de l'économie nationale.

Pour Me Yakoubou Hamadou, Ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, cette rencontre entre les acteurs de l'environnement est une action concrète qui permettra d'assurer la sécurité des ressources naturelles des communautés. Le ministre André Johnson a pour sa part rappelé le mode opératoire des criminelles qui consiste à associer le trafic illicite au commerce du bois avec de fausses déclarations.

Pour rappel, le Togo a, dans le cadre de la lutte contre le trafic d'ivoire, opéré une saisie de 4,5 tonnes d'ivoire entre Janvier 2013 et Janvier 2014. La dernière saisie faite le 23 janvier dernier est composée de 1689 kg d'ivoire en route vers le Vietnam. Les responsables de l'organisation internationale de la police criminelle n'ont pas hésité après cette opération à féliciter le gouvernement togolais pour ses efforts dans la lutte contre ce trafic.

Londou KAWANA

Enlèvement de jeunes lycéennes par Boko Haram

LES FEMMES LEADERS DU TOGO MONTENT AU CRENEAU

Depuis l'enlèvement de 243 lycéennes au Nigeria par le groupe islamiste BokoHaram, des voix s'élèvent partout pour fustiger cet acte qui, loin d'être un acte religieux, est un acte de terrorisme, de violation de droits de l'Homme.

Au Togo, l'on se rappelle encore de la marche organisée le 15 Mai dernier par le GF2D ayant abouti à un sit-in à l'entrée de l'Ambassade de la République Fédérale du Nigeria au Togo. C'était au tour des Femmes Leaders de porter leurs voix au cours d'un point de presse tenu hier à l'Hôtel Ibis de Lomé.

Au terme de ce point de presse, une déclaration a été lue par Me KADJAKA-ABOUGNIMA Molgah a permis au comité d'organisation de l'évènement télé de montrer son soutien à toutes les victimes et surtout aux jeunes lycéennes et à leurs familles.

Voici l'intégralité de la déclaration des femmes leaders

Lomé le 22 Mai 2014

DECLARATION

Le 14 Avril dernier, plus de 200 lycéennes de l'établissement scolaire de Chibok dans l'Etat de Borno au Nigeria, ont été enlevées par le groupe extrémiste BokoHaram.

Ce groupe terroriste qui mène sans cesse des attaques entrainant la mort de centaines de personnes dans le Nord du Nigeria, prétend lutter contre l'éducation occidentale et a décidé de convertir ses jeunes adolescentes, de les vendre comme esclaves, de les marier de force.

Cet évènement suscite de vives émotions à travers le monde entier.

L'enlèvement de ces jeunes filles, contrairement à la conception de leurs ravisseurs, ne constitue pas l'expression d'une quelconque apostasie contre l'éducation occidentale, mais une véritable violation des droits fondamentaux de l'Homme, dont les conséquences affecteront a jamais la vie de ces adolescentes.

Le sort dramatique de ces jeunes filles enlevées depuis plus d'un mois, dont l'avenir se trouve ainsi compromis non seulement par cette brusque interruption de leurs études mais également par les violences physiques, morales et intellectuelles dont elles font certainement l'objet, impacte sur l'équilibre familial et social de leur milieu d'origine et constitue un acte contre lequel nul ne doit rester indifférent.

Ainsi, face à cette situation, les Femmes Leaders s'insurgent et protestent vivement contre cet enlèvement, et expriment leur indignation face à cet acte vil et inhumain.

Elles expriment leur sympathie et leur soutien à toutes les familles victimes et les encouragent à garder l'espoir de retrouver bientôt leurs filles saines et sauves.

Elles expriment également leur soutien et appuient tous les efforts consentis par le Gouvernement Nigérian et ses partenaires internationaux, en vue de retrouver ces filles et leur redonner, ainsi qu'à leurs familles respectives, le gout et la joie de vivre à nouveau dans un monde de Liberté et de Justice.

Nous fustigeons cet acte barbare qu'aucune religion ne peut admettre et demandons au groupe BokoHaram de libérer sans délai ces jeunes filles, dont la rétention, loin de transmettre un quelconque message, constitue une bassesse, un acte abject et un vil désir de rabaisser encore une fois la femme au rang d'être inferieur, objet d'assouvissement de désirs inavouables.

Les Femmes Leaders encouragent et appuient la mobilisation internationale autour de cet enlèvement et elles apporteront leurs contributions aux différentes initiatives visant à libérer ces jeunes filles dont le sort nous concerne tous et toutes.

Pour les Femmes Leaders
Me KADJAKA-ABOUGNIMA Molgah

Lutte contre Boko Haram à Lagos

10 TOGOLAIS VICTIMES DE LA POLICE NIGERIANE

Les étrangers, notamment les ressortissants des pays de la sous-région ouest africaine, semblent des cibles expiatoires de la police nigériane, dans la lutte contre la secte Boko Haram, notamment dans la ville de Lagos.

C'est une réalité que c'est dans le nord du Nigéria que la secte Boko Haram sévit davantage. Mais pour des raisons que seule la police nigériane pourra expliquer, la traque à cette secte redoutée est menée sans ménagement dans la capitale Lagos. Dans sa quête de renseignements, les étrangers sont les premières cibles de la police du pays de Godluck Jonathan. C'est malheureusement le cas de 10 infortunés Togolais, qui ont été raflés dans la nuit du 15 au 16 mai.

De source proche de la communauté togolaise à Lagos, les dix compatriotes ont été interpelés et conduits au poste de police de Maroko, aux environs de 23h30 alors qu'ils dormaient dans leur chambre. Au poste de police, il leur a été demandé des informations sur la secte Boko Haram. L'interrogatoire n'a rien donné puisque les infortunés ne connaissent rien sur cette secte islamiste. Mais pour se faire libérer, ils ont dû verser la somme de 1 000 Naïra (300.000 francs Cfa).

Selon notre source, ces tracasseries subies par les étrangers sur fond de requête de la part de la police nigériane, au nom de la lutte contre Boko Haram ne vise pas que les Togolais. Des Béninois ont été identifiés parmi les personnes interpellées. Souvent, la police nigériane dit ne pas reconnaître la carte consulaire d'immigration délivrée par l'Ambassade du Togo aux ressortissants vivant au Nigéria. Mais bien de y résidant ne disposent pas de pièce d'identité attestant leur nationalité togolaise.

Source : koaci.com

Boko Haram dans ses excès

SILENCE COUPABLE DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

Plus d'un mois que les jeunes filles, élèves du collège de Chibok ont été enlevées par la secte islamiste Bokho Haram. 243 au total, menacées d'être converties de force à l'islam, mariées ou revendues en esclavage par Aboubacar Chekawu, proposées en monnaie de change contre des prisonniers islamistes.

Face à cette situation plusieurs réactions émanent des Etats Unis, de Londres, de Paris. L'engagement aussi de la France qui organisa un sommet à 5, où pour la première fois, le Cameroun discute avec son voisin Nigérian pour trouver des solutions à ce problème qui traverse leur frontière commune.

Chose curieuse, depuis ce 14 avril, pas une réaction officielle de la communauté musulmane pour condamner ces actes commis au nom de l'Islam. Seul le Qatar a réagi, mais sans conviction. Face à une telle situation où l'on assiste au travestissement des principes religieux, l'on s'attendait à des condamnations fermes de la communauté musulmane des pays arabes et d'Afrique. Mais hélas ! Ce silence expose les pays qui s'engagent aux côtés du Nigeria puisqu'il donne l'impression d'une lutte entre l'occident et l'Islam.

Pablo ZOUBE

Fête des mères 2014 au goût particulier

« LES MERES SONT EN COLERE ! »

Cette année, la célébration de la fête des mères aura une saveur particulière car les mères sont en colère. Elles sont en colère parce qu'elles cherchent leur filles, parce que leurs filles souffrent et sont l'objet de crimes crapuleux et parce qu'elles et leurs filles sont victimes de violence.

Depuis le 14 avril, elles cherchent 243 de leurs filles enlevées au Nigeria par la secte islamiste Boko Haram. A la tête des engagements en faveur de ses filles, la première dame américaine Michèle OBAMA qui a lancé le mouvement « Bring back our girls », mouvement qui a déclenché une mobilisation des femmes à travers le monde. Elles pleurent la dizaine de filles étendues dans les prés du champ de tir d'Agoè, victimes de tuerie d'un maniaque et de sa bande de complice. Les mères togolaises ont le cœur meurtri par les mésaventures de leur progéniture qu'elles ont envoyés, qui par ignorance, qui par cupidité dans l'enfer du Liban. Mais les mères pleurent surtout pour les violences dont elles et leurs filles sont victimes au quotidien. Une enquête du Ministère togolais en charge de la promotion de la femme montre qu'au Togo il existe diverses formes de violence basées sur le genre à savoir les violences psychologiques et morales (91%), les violences économiques (34%), les violences physiques (41%) et les violences sexuelles (33%).

Ce tableau sombre doit interpeller les mères à aller au-delà d'une célébration folklorique de la journée du 25 qui est retenue cette année au Togo et dans la plupart des pays du monde entier. La date de la fête des Mères varie d'un pays à l'autre, mais la majorité d'entre eux a choisi de la célébrer en mai, précisément le dernier dimanche si celui-ci ne coïncide par avec la fête de la Pentecôte.

Au Togo, cette date sera marquée par de manifestations officielles en hommages aux mamans. L'une de ces manifestations, « le festival des Mamans », organisé par Ewenkey Music Prod se tiendra à l'Agora Senghor dans le bas-fond du Collège Saint Joseph le dimanche 25 mai à 14 heures 30.

P. KATASSOLI

Gerry TAAMA n'accepte plus l'ambiguïté de Fulbert ATTISSO

« Si M. ATTISSO veut faire de la politique, qu'il la fasse ; qu'il créé son parti politique »

Créateur du concept « l'Appel des Patriotes », Fulbert ATTISSO, journaliste et écrivain ignore peut être sa vocation, celle de faire la politique. Elle lui a été révélée par Gerry TAAMA, président du parti politique le Nouvel Engagement Togolais (NET) en réponse à ses multiples attaques et surtout à ses incessantes leçons à l'endroit des politiques.

Fulbert ATTISSO est connu de tous, d'abord comme initiateur en 2010 du Mouvement Citoyen pour l'Alternance (MCA) qui l'a conduit en détention. A sa sortie de prison, il est – selon ses propos – sollicité par de nombreux partis politiques dont l'UFC, l'ANC, l'ADDI et bien d'autres. Mais il refuse de s'engager en politique, préférant ses activités de journaliste et d'écrivain. Ce en quoi, on lui reconnait un talent certain, étant donné ses connaissances encyclopédiques. Aujourd'hui, à quelques encablures de l'élection présidentielle de 2015, le revoilà encore « dans la politique » avec son « Appel des Patriotes ». Initiative saluée au départ, elle peine à mobiliser toute la classe politique et se heurte à la dure réalité de la politique togolaise. A cela, s'ajoute les récentes prises de position de Fulbert ATTISSO sur le dialogue inter togolais qui exacerbent les ressentiments à son égard.

Dans une émission radio le lundi dernier, il déclarait en substance : « Pour moi, ce dialogue est un non événement. Le vrai problème c'est l'organisation endogène de l'opposition. Face à la machine du pouvoir, les dialogues sont des marchés de dupes » avant de conclure « Je suis déçu de l'opposition togolaise car elle n'a rien innové jusqu'alors. ». Pour lui, si l'opposition doit réussir à inverser la tendance et réaliser l'alternance en 2015, il faut une organisation interne en son sein avant de penser au dialogue qu'il qualifie de « non-événement ».

Ce à quoi Gerry TAAMA, président du NET réagissait en disant « Honnêtement, ce Monsieur nous gonfle, je le dis et je l'assume…Ce qui est pénible avec M. ATTISSO, c'est qu'il se prend toujours pour la personne qui doit donner des leçons. S'il a envie de faire la politique, qu'il la fasse. Qu'il créé son parti politique et qu'il aille vers les Togolais pour leur dire : je suis le plus futé, je suis le plus intelligent, je suis le plus beau…et que les Togolais votent pour lui ».

Fulbert ATTISSO devrait donc encourager l'initiative de ce dialogue au lieu de chercher des poux sur un crane rasé, car, « quand je vois l'esprit dans lequel se déroulent les discussions, c'est une bonne chose. C'est la première fois qu'après le premier dialogue raté de Togo Telecom on retrouve une meilleure ambiance », selon Gerry TAAMA.

Par ces propos acerbes, Gerry TAAMA vient dire haut ce que, sans doute, plusieurs politiciens pensaient bas. Une chose est claire, Fulbert ATTISSO a une âme de politicien. Qu'il l'accepte sera certainement la première étape de sa reconversion.

Pablo ZOUBE

Point de Presse

LA MAJORITE SILENCIEUSE SORT DE SA RESERVE :

« FAURE GNASSINGBE N'AURA NUL BESOIN DE BATTRE CAMPAGNE. SES REALISATIONS PARLENT DEJA POUR LUI ET PEU IMPORTE QUE LE SCRUTIN SOIT A UN, A DEUX, A CINQ OU A DIX TOURS »

Vendredi 16 mai 2014, s'est tenu dans le quartier CERFER à Lomé, un point de presse, organisé par les responsables des associations et mouvements de la « Majorité Silencieuse ». Dans une déclaration présentée par M……., porte-parole de la Majorité Silencieuse, celle- ci s'est attardée sur les derniers développements de l'actualité sociopolitique togolaise. Ce mouvement qui a fait habituellement « le choix du silence », est sorti de sa réserve, pour déplorer d'abord le fait qu'une certaine classe politique veuille faire passer l'APG au dessus de toutes les institutions prévues par la Constitution togolaise, avant de s'étaler sur la manifestation sans fondements organisée le 26 avril dernier, les prochaines réformes institutionnelles et constitutionnelles, le cadre le plus approprié pour en débattre. Selon la Majorité Silencieuse : « le champ d'exercice par excellence de la Démocratie est et demeure l'Assemblée nationale, dont la composition est l'expression de la volonté populaire. »

S'agissant de la prochaine présidentielle, le MJPG affirme à propos du Président Faure Gnassingbé qui n'a pas encore annoncé une quelconque candidature: « Sa victoire à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne saurait se dérober ne fait aucun doute, parce qu'il n'aura nul besoin de faire campagne. Ses réalisations parlent déjà pour lui et peu importe que le scrutin soit à un, à deux, à cinq ou à dix tours.».

Voici pour une meilleure appréciation du contenu, l'intégralité de la déclaration présentée lors de ce point de presse

DECLARATION DES MOUIVEMENTS ET ASSOCIATIONS MEMBRES DU MJPG (LA MAJORITRE SILENCIEUSE)

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Je voudrais, avant tout propos, au nom des mouvements et associations constitutives de la majorité silencieuse de la population togolaise, vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Comme vous vous en doutez, face à certains enjeux, nous aurions tort de nous exclure du débat politique car le choix du silence ne nous dénie pas le droit de nous faire entendre lorsque l'avenir de notre pays nous interpelle.

Mesdames et Messieurs,

Les pères fondateurs de la République nous ont laissés en héritage une belle histoire de lutte pour la conquête des libertés. Cet héritage appartient à tous les fils et filles du Togo et non aux imposteurs qui s'en prévalent de façon exclusive, et qui en font leur seul fonds de commerce politique, en essayant maladroitement de réécrire l'histoire.

Cette mise au point nous permet d'évoquer les récents incidents qui ont encore perturbé la quiétude de nos populations et contrarié les efforts inlassables que déploie le Gouvernement pour renforcer la Paix sociale.

Le 26 avril 2014 en effet, une certaine opposition avait organisé une énième marche. Ce n'était ni plus ni moins que de la provocation, parce que les objectifs visés par cette marche et les conditions de son organisation ne résistent pas à l'analyse.

Mesdames et Messieurs,

Cette opposition là, fidèle à sa logique de défiance de l'autorité publique, avait tracé et maintenu un itinéraire choisi à dessein, en créant comme d'habitude, une situation présentant des risques sécuritaires réels, qui ont nécessité l'interdiction de cette marche qui visait, essentiellement, «à exiger l'organisation des élections locales ainsi que le dialogue politique, nécessaire pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles, suggérées par l'Accord Politique Global (APG) ».

Ainsi, l'APG qui reste une particularité du Togo, créé pour les besoins du dialogue, tend à se muer en une mégastructure, que l'on voudrait placer au-dessus de toutes les Institutions consacrées par la Constitution, et que l'on brandit comme une entité incontournable et indiscutable dans le fonctionnement d'une bonne Démocratie.

Or, le champ d'exercice par excellence de la Démocratie est et demeure l'Assemblée nationale, dont la composition est l'expression de la volonté populaire.

C'est pourquoi, nous condamnons fermement les marches intempestives de cette opposition désemparée, et demandons à ces responsables, de cesser d'instrumentaliser nos compatriotes en les envoyant dans la rue, et en priant chaque fois qu'il y ait, au cours des affrontements qu'ils recherchent à tout prix avec les forces de l'ordre, quelques blessés, pour ameuter l'opinion internationale, sur la violation massive des Droits de l'Homme au Togo.

Car l'on ne saurait construire une vraie Démocratie, si l'on ne se soumet que de façon sélective aux lois favorables, en exigeant en permanence des dialogues au sujet de toutes lois ayant l'effet contraire, avec, en point de mire, non pas l'intérêt général, mais les intérêts de groupe.

Du reste, au sujet des réformes constitutionnelles et de l'alternance démocratique dans les pays européens que nous tenons en référence, il existe encore des Rois à vie et des dirigeants dont le nombre de mandats est illimité, ainsi que d'autres formes d'organisation qui concilient les réalités sociologiques et les exigences d'une gouvernance moderne.

L'Allemagne et l'Angleterre ne sont elles pas plus développées que le pays qu'on cite à foison en exemple ?

Savez-vous que le Président Allemand occupe une fonction de prestige purement honorifique ?

Pouvez-vous nous donner le nom du Président Allemand ?

Le vrai Chef de l'Etat dans cette grande démocratie est une chancelière dont le mandat n'est point limité. L'opposition togolaise ne veut véritablement pas de reforme qui n'inclut l'exclusion de son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE du processus électoral. Elle exige une loi rétroactive, en ignorant superbement les racines du drame ivoirien.

Pourquoi sur cette lancée ne décrèterait elle pas que tout candidat aux élections présidentielles devrait être Togolais de père et de mère tous Togolais ? Et que tout candidat malheureux aux élections présidentielles serait recalé pour deux mandats avec effet rétroactif ?

Sérieusement pour tout démocrate éclairé, l'alternance reste soumise à la décision souveraine du peuple qui, seul, peut décider du moment où il estime devoir user de ce droit constitutionnel.

Il s'ensuit que ce qui importe à nos yeux, c'est le droit au vote ainsi que l'organisation régulière d'élections justes, transparentes et crédibles, qui nous permettent d'exprimer librement nos choix à travers les urnes, dans les conditions d'exercice d'une vraie consultation populaire.

De ce fait, l'exploitation honteuse de la faiblesse de nos ressources nationales à des fins de mobilisations de plus en plus impopulaires, ne saurait être assimilée à un projet de société.

Pas plus que la critique sans discernement et le blocage de toute action publique ne sauraient remplacer un programme de gouvernement.

Aussi, nous, Togolaises et Togolais qui semblons voir poindre des lueurs d'espoir, affirmons notre refus catégorique à toute aventure politique aux cotés de ceux qui se réclament de cette opposition petite bourgeoise dont les leaders vivent avec leurs épouses et leurs enfants comme des princes.

Car, c'est au prix de lourds sacrifices que notre pays a retrouvé un climat social que beaucoup lui envient aujourd'hui.

Il est très contestable que le Togo soit le pays calamiteux, la caverne d'Ali baba que décrivent ceux qui embouchent plus souvent que de raison, les vuvuzelas de la désinformation et de l'intoxication.

Et, de fait, nous sommes désolés si dans l'entendement de cette opposition minoritaire décadente et inconsolable une bonne Démocratie est un système dans lequel toutes ses propositions seraient acceptées et toutes ses conditions, satisfaites.

D'autant qu'au regard des exemples que nous montre l'histoire contemporaine, nous sommes plutôt enclins à croire que tous les opposants, généralement manipulés par des forces étrangères, qui ont prétendu avoir libéré des peuples, n'ont réussi qu'à déstabiliser des Etats prospères en y introduisant l'anarchie et le désordre.

Au Togo, si l'on y regarde avec lucidité, nous vivons aujourd'hui dans l'un des pays les plus libres au monde, où l'on peut marcher tous les samedis pendant quatre années, même pour des revendications sans fondement. Oui, le seul pays au sud du Sahara, où un groupuscule en perte de vitesse peut exiger avec complaisance ou par opportunisme une révision constitutionnelle enrobée dans le vocable aseptisé de réformes institutionnelles et constitutionnelles sans déclencher un tsunami de réprobation couplé de rodomontade de sanction

Certes, le chemin est encore long, et les défis demeurent immenses pour réduire et corriger la fracture, les injustices et les inégalités sociales. Nous le savons. Mais nous savons aussi que les diseurs ne sont pas nécessairement les faiseurs et qu'un opposant téméraire, opiniâtre et intransigeant n'a pas forcément l'étoffe et le charisme d'un grand Président.

Le Togo ne saurait donc se soumettre au diktat méprisant raciste au parfum colonial et néocolonial d'une certaine communauté internationale dont les exigences démocratiques sont à deux vitesses.

C'est dire que le Togo, Etat dont la souveraineté appartient au peuple qui a déjà prouvé sa maturité politique, doit avancer selon ses réalités historiques et sociologiques, et opérer ses propres choix à son rythme, sans s'obliger à copier, sous forme de clonage, des systèmes de gouvernance qui restent à parfaire.

En conséquence de quoi, nous exigeons, dans le strict respect des principes qui fondent la Démocratie, que l'Assemblée nationale retrouve toutes ses prérogatives et un fonctionnement normal, en devenant le cadre de référence des débats relatifs aux réformes politiques, où tout démocrate authentique sache s'incliner devant les choix de la majorité, sans chercher systématiquement à tricher avec la notion de consensus.

Il s'agit avant tout, de prendre l'entièreté de nos responsabilités devant l'histoire, d'être conscients de ce que nous devons, tous ensemble, travailler à l'amélioration de nos conditions de vie et de travail, d'être plus unis et solidaires que jamais autour des idéaux de la République, et de veiller impérativement à maintenir le cap pour aller encore plus loin, toujours plus loin.

Tant il est vrai que nul ne peut nier aujourd'hui, qu'en dépit des circonstances et des effets corrosifs de la mondialisation, le Togo qui revient de loin, est de nouveau sur les rails de la modernité et du développement. C'est la preuve incontestable que le Président Faure Essozimna GNASSINGBE est l'objet de critiques injustifiés, de procès d'intention et de préjugés mesquins qui, se rapportant tous à son origine familiale, tendent vainement de le discréditer et de lui dénier son leadership éclairé, soutenu par des compétences et des qualités managériales avérées.

Sa victoire à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne saurait se dérober ne fait aucun doute, parce qu'il n'aura nul besoin de faire campagne. Ses réalisations parlent déjà pour lui et peu importe que le scrutin soit à un, à deux, à cinq ou à dix tours.

Qu'il soit donc entendu que cette décision nous engage et que personne n'est mieux qualifié que nous pour savoir ce que nous voulons.

Tel est, Mesdames et Messieurs, le point des informations que nous tenions à partager avec vous.

Merci de votre attention et bon retour dans vos rédactions respectives.

Activités du comité ad' hoc de renouvellement des instances dirigeantes de la jeunesse

UN NOUVEAU BUREAU DU CNJ A LA FIN DU MOIS D'AOUT

Suite à l'annulation du processus ayant conduit à l'élection du nouveau bureau du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) par son ministère de tutelle, le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ; un comité ad' hoc a été mis sur pied pour auditer le processus, proposer des amendements aux textes et conduire un nouveau processus de désignation d'un bureau.

Un mois après sa mise sur pied, et après avoir entamé sa mission, le comité ad' hoc a rencontré la presse le vendredi 16 mai pour faire le point. Sur les six points du chronogramme élaboré par lui, le comité en est déjà au troisième, à savoir l'audit du fichier des associations inscrites au CNJ. Il se chargera ensuite d'organiser toutes les opérations de renouvellement des instances dans les préfectures et régions, d'organiser le congrès national électif et de dresser pour chaque étape un procès verbal et un rapport général pour l'élection nationale.

Tout ceci devra être bouclé à la fin du mois d'août selon l'échéance que le comité ad' hoc s'est lui-même fixé. « Le CNJ connaitra donc son nouveau bureau le 26 août prochain », a précisé M. d'ALMEIDA Yema Kossi de la Jeune Chambre Internationale Togo (JCI-Togo), Président du comité ad' hoc. Pour cela, le comité ad' hoc se propose de lutter contre toutes les formes de fraude.

Rappelons que le processus de renouvellement des instances du CNJ de janvier dernier a été émaillé par de nombreuses irrégularités et des cas graves de fraudes à savoir : les faux mandats, les associations fictives, l'élection des responsables non résidents et l'interprétation diversifiée des textes.

Tous ceux qui se sont rendus coupables de ces fraudes seront sanctionnés conformément aux textes. Pour les autres membres du bureau du 20 janvier 2014, ils pourront se représenter s'ils ne souffrent d'aucune contestation et si les textes le leur permettent.

Paul K.

Violence des supporteurs sur le stade municipal de Bassar

LE COMITE DE DISCIPLINE DE LA FTF SANCTIONNE GBIKINTI

Les supporters du club de la D1 de Bassar n'ont pas pu garder leur sang-froid devant la défaite de leur équipe face à AS Togo Port lors du match comptant pour la troisième journée de la D1 au Togo. Pour exprimer leur mécontentement, ils ont jeté des projectiles sur les membres de l'équipe d'As Togo Port et sur les arbitres ayant officié la rencontre. La commission de discipline de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a alors condamné ledit club à une amende de 500 000 francs CFA. Le stade municipal de Bassar est aussi suspendu pour deux matchs. Les deux prochains matches à domicile se joueront donc à Atakpamé. La commission de discipline met aussi le paiement des frais supplémentaires de déplacement des équipes visiteuses sur le compte du club sanctionné.

En prélude au démarrage de la D1, la FTF avait procédé à une sensibilisation des équipes et supporteurs sur la non-violence sur les stades. Par rapport aux cas multiples de violence qui ont émaillé le championnat de l'année dernière, toute équipe qui se montrera peu discipliné tombera sous le coup de la loi. La sanction du club de Bassar doit alors interpeler les autres clubs à l'entretien d'un climat de paix et du Fairplay sur les stades.

Denis Gossou.

Prix de l'Innovation Africaine

L'INVENTEUR DE LA MACHINE FOUFOUMIX DECROCHE LE TROPHEE DE LA CATEGORIE « ACTIVITES POTENTIELLES »

Le concepteur de la machine Foufoumix, M. Jules MinsobLogou, a fait honneur au Togo en décrochant le 5 mai dernier au Nigéria, le trophée de la catégorie « activités potentielles » du Prix de l'Innovation Africaine (PIA). De retour au pays, il a présenté son trophée à la presse mercredi dernier.

L'obtention de ce prix est un exemple parmi tant d'autres qui prouvent que les togolais possèdent en eux un génie créateur qu'ils peuvent développer. La bataille pour décrocher ce trophée n'a pas été facile. En effet, M. Jules MinsobLogou a dû sortir du lot des 700 candidats issus de 42 pays au départ, pour figurer sur la liste restreinte des 10 finalistes avant d'occuper la seconde place. « C'est un prix prestigieux, le chemin a été très long de pouvoir être sélectionné parmi 700 candidats. J'ai d'ailleurs été surpris d'avoir été classé deuxième faisant du Togo le deuxième sur le plan technologique africain », s'est exclamé le lauréat. Il a alors bénéficié d'une enveloppe de 25 000 dollars US qui lui permettra de poursuivre d'autres recherches et aussi de multiplier le nombre des machines qui font du foufou.

La machine Foufoumix permet de faire rapidement du foufou. Elle donne un coup de pouce aux femmes qui dépensent assez d'énergie et du temps pour piller du foufou. Selon le concepteur de cette machine, l'appui de la Banque Mondial a permis à lui et son équipe d'aller de 40 à 250 machines par mois. Actuellement ils y a 700 machines produites. Mais la vision du concepteur est d'en faire 15 millions. Il invite alors les bailleurs de fonds à accompagner ce projet pour permettre la réduction du coût de la production des

machines afin de les rendre plus accessible à toutes les couches de la population.

Le Togo a été devancé par l'Ethiopie qui décroché le prix spécial pour l'innovation avec le meilleur impact social avec MelesseTemesgen qui a inventé un dispositif agricole à faible coût utilisé pour évacuer facilement l'excès d'eau dans les champs gorgés d'eau. Initié par la Fondation de l'Innovation pour l'Afrique, (AFI), le Prix de l'Innovation Africaine est initié pour soutenir les jeunes inventeurs africains.

Londou KAWANA

CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE

CONAPP

COMMUNIQUE RELATIF A L'AGRESSION DU CONFRERE BLAISE AYEGNON DU JOURNAL « ŒIL D'AFRIQUE»

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a appris avec une vive émotion et indignation, l'agression dont a été victime le 11 mai dernier, monsieur Blaise AYEGNON, le directeur de publication de l'hebdomadaire « Œil d'Afrique»

Selon le récit de notre confrère, des individus faisant partie d'un réseau de trafiquants de drogue sur lequel il mènerait des investigations, se sont rendus à son domicile pour s'en prendre à lui ainsi qu'à sa famille, entraînant des blessures qui ont nécessité une hospitalisation.

Le Conseil National des Patrons de Presse condamne avec véhémence cet acte intolérable qui porte une atteinte grave à la liberté de presse. Il engage les autorités policières à diligenter sans délai une enquête pour faire toute la lumière sur cette agression afin que ses auteurs subissent la rigueur de la loi.

Le Conseil National des Patrons de Presse exprime toute sa sympathie à monsieur AYEGNON ainsi qu'à sa famille, et les assure de sa solidarité.

Le Conseil National des Patrons de Presse appelle tous les journalistes à davantage de vigilance dans l'exercice de la profession et leur demande de respecter le protocole de sécurité lorsqu'ils travaillent sur des sujets dits sensibles.

Fais à Lomé le 13 mai 2014
Le Secrétaire général du CONAPP
Fabrice PETCHEZI

Valorisation de la culture togolaise au Japon

KING MENSAH EN TOURNEE DANS 6 VILLES NIPPONNES

Le grand icône de la musique togolaise King Mensah a entamé depuis le 15 mai passé une tournée au Japon. Il a déjà fait 4 concerts plein de succès notamment dans les villes de Nagoya, Osaka, Togo-Cho et Takarazuka. Il va également exporter la culture togolaise à travers sa musique demain à Sendaï avant de terminer sa tournée le 25 mai par Tokyo. Assisté de trois de ses musiciens, le roi de la musique togolaise, « Papavi » comme on aime bien l'appelée fait cette tournée avec le soutien de l'Ambassade du Togo au Japon, la Fédération Universelle pour la Paix, le Rotary club, le bureau du parlementaire Tetsuya Togo et le club d'amitié Togo-Japon.

Selon les explications de l'ambassadeur du Togo au Japon M. Steve BODJONA, cette tournée de King Mensah dans l'« Empire du Soleil » s'inscrit dans le cadre d'une mission assignée aux représentations diplomatiques du Togo à l'étranger. Cette mission consiste à assurer le rayonnement du Togo dans les pays hôtes notamment à travers la valorisation de sa culture. Il s'agit donc à travers les prestations de King Mensah de faire découvrir au public japonais les diversités culturelles du Togo par le truchement des chants et danses inspirés du terroir.

Après les 4 premiers concerts fait par l'artiste, le bilan à mi-parcours est déjà satisfaisant. « Nous sommes très satisfaits de l'engouement que suscitent les prestations de King Mensah. Nous sommes satisfaits de ce que le public japonais est très réceptif de la culture togolaise. », a laissé entendre l'ambassadeur Steve Bodjona mardi dernier. Au cours de cette tournée également, chaque concert est couplé d'une sensibilisation des participants sur les opportunités qu'offre le Togo en termes d'investissement et de tourisme. Plusieurs expositions s'étaient aussi déroulées dans différentes villes du Japon pour marquer le 54e anniversaire du Togo et sensibiliser aussi les Japonais toujours sur les possibilités d'investissement.

Londou KAWANA

Edition 2014 de l'évènement « Soir au Village »

LE GONG SERA CELEBRE A LOME ET A KARA

L'édition 2014 de l'évènement se tiendra le vendredi 6 juin prochain à partir de 22heures au VIP Club BOIS d'EBENE. L'annonce vient d'être faite par M. LAWSON Laté Yayra l'un des Promoteurs du concept qui précise également qu'une édition spéciale se tiendra lors des Evala 2014 à Kara.

Cette quatrième édition a choisi comme thème de célébration « LE GONG », ceci pour rappeler l'importance et l'utilité des outils traditionnels dans la musique et la communication. Très indispensable et serviable jusqu'à nos jours, le gong est aussi le socle du progrès et de l'évolution de l'information et de la technologie.

Soir au Village

Le concept « SOIR AU VILLAGE » n'est pas une simple soirée artistique mais aussi un événement socioculturel qui prêche les bonnes moralités traditionnelles et sensibilise tout citoyen togolais et résidant à : échanger, se ressourcer, découvrir, faire valoir et à perpétuer les us et coutumes de son village tout en participant à son développement manifeste. L'événement se passe en boîte de nuit dans une atmosphère de retrouvailles et de convivialité où tout le cadre est entièrement transformé par une décoration atypique en un village imaginaire depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur où différents démonstrations, concours et jeux dotés de prix sont organisés.

Longtemps utilisé et adopté par nos ancêtres, le gong était enraciné dans les mœurs de tous les Togolais qui s'en servaient pour : convoquer – invoquer – célébrer - soigner -solfier - communiquer – arbitrer etc. et c'est selon l'endroit et la manifestation pour lesquels il est opté.

Le Gong pour une meilleure communication et des idéaux à partager

Comme partout ailleurs, en Afrique, il finit par se rendre nécessaire à chaque instant que survient un événement heureux ou malheureux peu lui importe, le gong, excellent instrument de communication – de musique et d'information participe plus que jamais à l'amélioration et à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications.

Dès lors qu'un individu le tape, sa résonnance seule attire l'attention de tout le monde, parfois même provoque un sentiment profond, une vibration.

Nous avons voulu mettre l'accent sur l'importance de l'utilité du « gong » à cette 4ème édition de SOIR Ô VILLAGE parce que nous nous rendîmes compte de sa valeur inépuisable à toute fin. Accepté ou assimilé par une communauté, il y s'installe au titre d'instrument culturel.

« A cette quatrième édition de SOIR AU VILLAGE, nous voudrons gongonner pour communiquer sur les bienfaits du respect des traditions et cultures, invoquer et supplier les mannes de nos ancêtres à normaliser le climat aux fins qu'il y ait une bonne récolte et donc défense de la vie chère, rappeler les droits et devoirs de tout citoyen aux fins de bâtir une bonne nation, cultiver le vivre ensemble, recenser tous les problèmes qui sont sources de blocage afin d'éviter le tribalisme, encourager le port d'habits traditionnels dans l'administration afin de vendre les produits artisanaux, soutenir la décentralisation, archiver les informations hors mémoire aux fins que la transmission orale et la transmission écrite soient conformes, rendre obligatoire l'étude des langues locales depuis les cours primaires afin d'éviter la perte des valeurs linguistiques » concluent les initiateurs de l'évènement.

Patrick NIMA

Célébration de l'humour togolais aux USA

GOGOLIGO PRIME MEILLEUR ARTISTE « EVEILLEUR DE CONSCIENCE »

Le grand humoriste togolais Gogoligo fait depuis quelques semaines une tournée aux USA. Au cours d'une gigantesque soirée à Maryland, il a été primé meilleur artiste « éveilleur de conscience » au niveau de la diaspora. Octroyée par l'ambassadeur du Togo aux USA M. Bariki KADANGA Limbiy, cette distinction marque la réussite de la tournée de l'artiste au pays de l'Oncle Sam.

A travers les spectacles que Gogoligo a fait avec succès à New York, New Jersey, Chicago, Texas et dans d'autres villes américaines, a appelé la diaspora a une prise de conscience. Il appelle en effet les uns et les autres à une union qui selon lui est le seul moyen pour permettre au Togo de se développer. L'ambassadeur du Togo aux USA, M. Bariki KADANGA Limbiy a au cours d'un déjeuner avec l'artiste a aussi encourager le travail qu'il a abattu depuis le début de sa tournée américaine. Pour lui, cette distinction prouve que le togolais a du talent.

Très ému, l'humoriste Gogoligo pense partager sa joie avec le reste de la population togolaise à son retour au pays. « Si je me mets à démontrer la joie qui m'anime, les américains risquent de me déporter, alors la

meilleure façon c'est de vous dire merci, c'est de vous dire qu'à travers tous mes spectacles, je ne cesserai de véhiculer les messages importants tels que la prise de conscience, la tolérance, le patriotisme et la responsabilité» a-t-il affirmé.

La Rédaction

Championnats nationaux de D1 et D2

LE GOUVERNEMENT VERSE LA PREMIERE PARTIE DE LA SUBVENTION AUX CLUBS

Le Ministère des Sports et Loisirs a remis samedi à Lomé une subvention de 5 millions de FCFA à chacun des 12 clubs engagés dans le championnat national de première division tandis que les 24 clubs de la deuxième division ont bénéficié chacun d'un million. Cette somme est la première moitié de la subvention de l'Etat à ces clubs.

Le directeur du cabinet de la Ministre des Sports et des Loisirs, M. Nabine Gnoh a à l'occasion de cette remise rappelé aux clubs que son département est au courant des problèmes auxquels les clubs sont confrontés et a assuré qu'il va plaider pour que la deuxième moitié de la subvention leur soit versée dans les meilleurs délais pour réduire considérablement les difficultés qui entravent le bon déroulement du championnat. Elles pourront désormais mieux s'organiser et poursuivre leurs compétitions respectives avec beaucoup plus de sérénité. Le Président de la FTF, Gabriel AMEYI n'a pas alors manqué d'exprimer sa gratitude au gouvernement pour ce geste grâce. Selon lui, l'aide résout partiellement le problème financier des clubs.

Après la réception de la première partie de la subvention, les différents clubs de la D1 comme de la D2 espèrent recevoir la seconde partie dans un bref délai pour mieux s'organiser.

Denis Gossou (Stagiaire)

Religion : POUR UN EPANOUISSEMENT SPIRITUEL ET PHYSIQUE

Rabbi Avocan rend publique des paroles saintes et des recettes spirituelles

La semaine dernière, le spiritualiste Rabbi Avocan de passage à Lomé a présenté les grandes lignes de la connaissance qu'il a apprise au Tibet. Laquelle connaissance inspirée de la Kabbale aurait été révélée au Roi Salomon dans la Bible.

Pour les examens de fin d'année, le spiritualiste souhaite aux élèves une bonne inspiration et les invite à garder leur calme pendant les épreuves. L'assiduité et le travail doivent être soutenue par la prière et la protection divine. Des prières spécifiques sont disponibles pour les élèves afin de les préserver des esprits malveillants.

Pendant sa formation, il a découvert l'utilité du cahier de vie, considéré comme un guide personnel qui aidera l'être humain durant sa vie terrestre. Il se compose de carrés numériques, de sceaux, de fixateur, etc. Il est personnel et son contenu pourra aider l'homme à évoluer sans intermédiaire.

Outre le cahier de vie, Rabbi Avocan dispose aussi de plusieurs recettes (environ 200) pour servir son entourage et chez soi, puis les verbes ou paroles mystiques d'une année.

VOICI LES PAROLES DE LA SEMAINE

Vendredi 23 : ALLI
Voici que les yeux du Seigneur sont ouverts sur ses adorateurs, sur ceux qui ont foi en sa bonté

Samedi 24 : TARA
Reviens, Seigneur ! Jusqu'à quand ? Reprends en pitié tes serviteurs

Dimanche 25 : PORA
Ne me délaisse pas Seigneur mon Dieu ; ne te tiens pas loin de moi

Lundi 26 : BOGO
Cherche tes délices en l'Eternel et il t'accordera les demandes de ton coeur

Mardi 27 : DEPOS
Alléluia ! Rendez hommage à l'Eternel, car sa grâce dure à jamais

Mercredi 28 : DEVOS
Tu es ma part d'héritage et mon calice ; c'est Toi qui garantis mon lot

Jeudi 29 : ARIS
Au commencement, Dieu créa le Ciel et la Terre

Rabbi Avocan est disponible au (00228) 97958743 ou au (00229) 97085127

PARTICIPEZ À LA 3ème EDITION DU

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOME

LOME INTERNATIONAL AGRIBUSINESS SHOW

SIALO

EXPOSITION - VENTE - RENCONTRES D'AFFAIRES - CONFÉRENCES
ATELIERS DE FORMATION - CONCOURS - NUIT DU SIALO

20 - 24 AOÛT 2014

CETEF «TOGO 2000» PAVILLON OTI

Info: 22 34 96 04 / 90 30 26 53 / 98 29 23 59

www.sialo.org

2014 Année Internationale de l'Agriculture Familiale